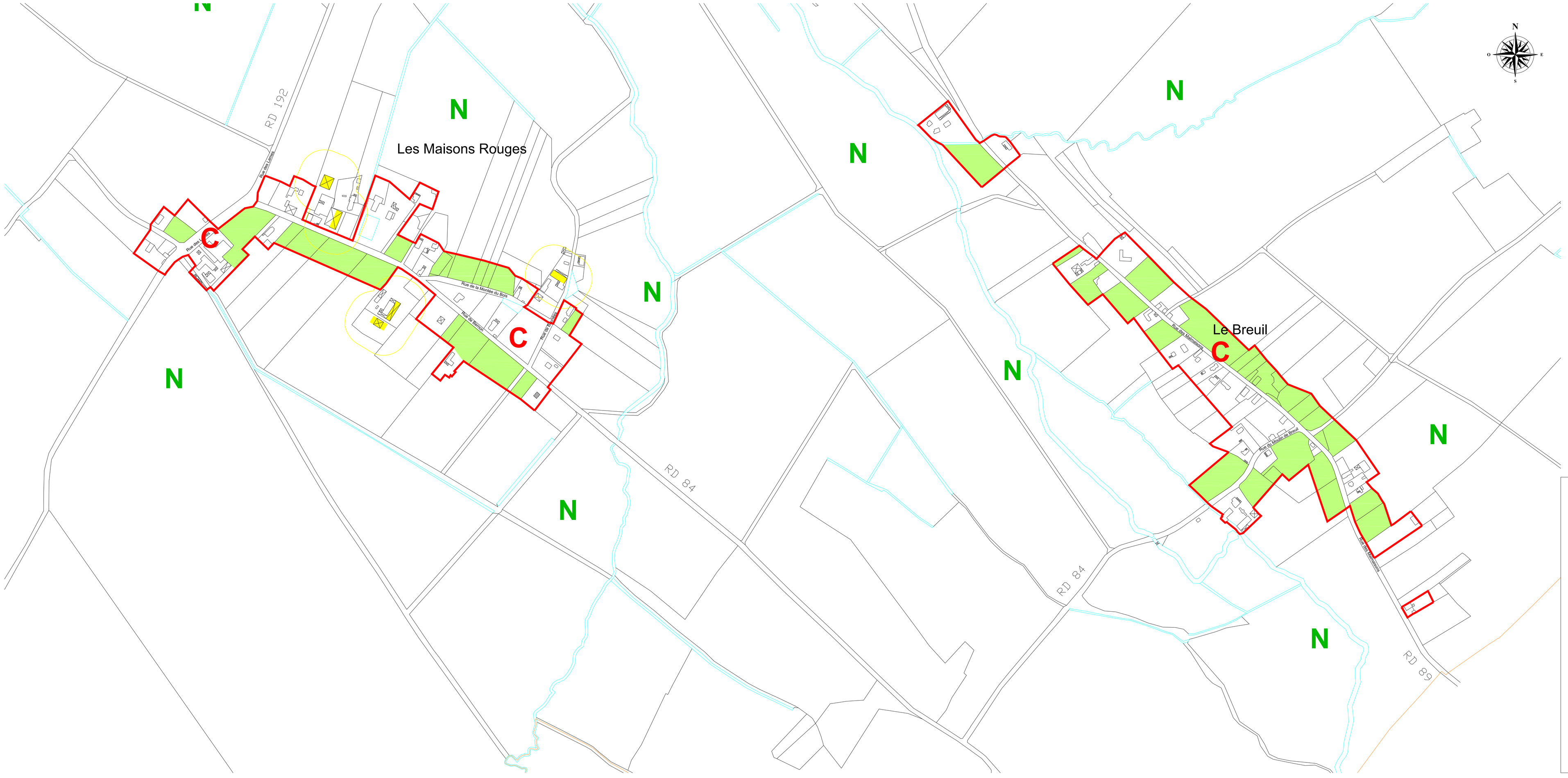

Légende :

- C — Zone constructible
- Surfaces constructibles (C) sans habitations : Surface totale : 62ha 12a 17ca
  - Surface totale sur le hameau de Le Breuil : 6ha 76a 19ca
  - Surface totale sur le hameau Les Maisons rouges : 4ha 37a 29ca
  - Surface totale sur le hameau de Loge Bourgne : 8ha 28a 56ca
  - Surface totale sur le hameau de Sunannes : 7ha 31a 40ca
  - Surface totale sur le bourg et le hameau de Molènes : 35ha 27a 73ca
- N — Zone inconstructible
- Bâtiment d'élevage avec un périmètre de 50 m
- Bâtiment d'élevage avec un périmètre de 100 m

safer Champagne-Ardenne

DEPARTEMENT DE L'AUBE

COMMUNE DE CHESSY LES PRES

CARTE COMMUNALE

PLAN DE ZONAGE N°2 b

Hameaux de Le Breuil et Les Maisons Rouges

Vu pour être annexé à la délibération approuvant la carte communale :

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour

Troyes, le
Le Préfet

Transformation Approuvée le :					
Révisée le :					

Echelle : 1/2000

Maison des Agriculteurs
2, rue Léo Ferrare - 51664 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.04.77.74 Fax : 03.26.04.74.41
E-mail : chalons@safer.fr